

**DÉCISION n°2020-161**

**MODALITÉS D'INSCRIPTION DES CANDIDATS AUX CONCOURS  
- SESSION 2021 -**

Le président de l'Ecole normale supérieure de Lyon,

Vu le décret modifié n° 2012-715 du 7 mai 2012 fixant les règles d'organisation et de fonctionnement de l'Ecole normale supérieure de Lyon ;

Vu l'arrêté du 9 septembre 2004 modifié fixant les conditions d'admission des élèves par concours aux écoles normales supérieures ;

Vu l'arrêté modifié du 29 octobre 2013 fixant les conditions d'admission des élèves et programmes spécifiques des concours de l'Ecole normale supérieure de Lyon.

**DÉCIDE**

de fixer les dates d'ouverture et de clôture des inscriptions obligatoires aux concours d'admission de l'Ecole normale supérieure de Lyon comme suit :

**A. Premier concours :**

**Séries Lettres et Arts, Langues vivantes, Sciences humaines**

Ouverture des inscriptions le 10 décembre 2020

Clôture des inscriptions le 12 janvier 2021 à 17 heures.

Site internet d'inscription : <http://www.concours-bel.fr>

**Série Sciences économiques et sociales**

Ouverture des inscriptions le 10 décembre 2020

Clôture des inscriptions le 12 janvier 2021 à 17 heures.

Site internet d'inscription : <http://www.concours-bce.com>

**Séries I, M/P-I, PC et BCPST**

Ouverture des inscriptions le 10 décembre 2020

Clôture des inscriptions le 12 janvier 2021 à 17 heures.

Site internet d'inscription : <http://www.scei-concours.fr>

**B. Second concours sciences exactes et expérimentales**

Ouverture des inscriptions le 1<sup>er</sup> février 2021

Clôture des inscriptions le 17 mars 2021 à 17 heures.

Site internet d'inscription : <http://www.ens-lyon.fr/formation/admission/second-concours>

Fait à Lyon, le 6 novembre 2020

**Jean-François PINTON**

